

# LIBÉRER DES DAUPHINS N'EST PAS UNE SI BONNE IDÉE ?



© D. R.

Les marinlands n'ont pas fini d'alimenter le débat.

Suite à l'article-enquête sur les dauphins en captivité (*Subaqua* 257, page 13), et comme on pouvait s'y attendre, votre avis est soit tranché soit balance un peu ! Pour des raisons évidentes de place, voici une sélection de 3 réponses parmi les nombreuses reçues mais qui résumant à elles seules les points de vue de notre communauté. Par Stéphan Jacquet.

■ Mon cœur balance aussi... (. . .). Mon expérience m'a permis de vivre les deux situations : j'ai pu plonger en mer Rouge (Dolphin Island) avec ces mammifères marins où les femelles viennent par centaines éduquer leurs petits ; j'ai également eu le bonheur de nager avec un dauphin

en captivité à Cuba (Santa Maria Island) : Catcho, dauphin mâle de 4 ans, 400 kg, qui m'a fait vivre pendant 40 minutes une expérience inoubliable, magique et impossible avec des animaux en liberté ! (. . .) Précisons que ce dolphinarium cubain sert également de base d'études scientifiques sur ces mammifères marins dont on ignore encore beaucoup de données. Seules ces structures nous permettent ces moments extraordinaires et ont leur place si l'on respecte la condition animale, sans abus ; les médias et notamment la télévision ne peuvent se substituer à cette proximité avec un dauphin. Donc pour ma part, libérer les dauphins n'est pas une bonne idée.

Marie-Françoise

■ Pour ma part, je trouve désolant que l'on se pose encore cette question. L'intelligence de ces animaux est incontestable et on peut donc imaginer leur ressenti à tourner en rond à longueur de journée dans un milieu clos. Je ne suis pas scientifique donc j'imagine que le clan des « contre » a beaucoup d'arguments mais doit-on les entendre si effectivement la possibilité est donnée de redonner liberté et dignité à des animaux si fantastiques ?

Pierre

■ Je pense que les parcs zoologiques ont encore leur place dans notre société. Plongeur et marin, j'ai pu entrevoir rapidement certains cétacés dans leur milieu mais ces moments étaient très brefs et il n'est pas donné à tout le monde de parcourir les mers et de voir un banc de dauphins sauter à l'étrave d'un bateau. Peu de personnes ont vu des orques en milieu naturel. Et un simple « clic » sur un ordinateur ne peut pas remplacer la découverte de ces animaux. Il n'y a qu'à comparer le regard émerveillé des visiteurs lorsque les animaux apparaissent avec celui que vous avez lorsque vous regardez un « power point »... si toutefois vous le regardez jusqu'au bout. Certes, la question de la retraite des animaux se pose. Il semble qu'à l'Aquarium de Baltimore un environnement naturel adapté leur soit proposé. Cette option offre la possibilité de poursuivre les études scientifiques tout en laissant vivre les animaux dans un environnement plus tranquille.

Benoit

## PÊCHE SOUS-MARINE

# PERMIS DE PÊCHE : ÉTAT DES LIEUX

À l'occasion de la signature de la *Charte du pêcheur éco-responsable* au ministère de l'Écologie (juillet 2010) par 5 fédérations dont la FFESSM, des ONG et pas moins de 2 ministres, la notion de permis de pêche était clairement repoussée, au profit de solutions alternatives qui devaient être étudiées. Las, force est de constater que ce « serpent de mer » a la vie dure. La péripétie la plus récente a eu lieu lors de la réunion du CNML (Conseil national de la mer et du littoral), le 24 novembre 2014 au ministère de l'Écologie. Après lecture, on pouvait lire dans le document « *SNML recueil des propositions du CNML-2* » : « proposition de créer un permis de pêche et une redevance annuelle pour la pêche de loisir + définir pour la pêche de loisir des interdictions en plus des normes communes des pêches ».

Sylvie Gauchet, nommée au CNML, a pu, sur demande expresse du président de la FFESSM, Jean-Louis Blanchard, exprimer la position suivante : « *Conformément à notre politique constante en la matière, conformément à la Charte du pêcheur éco-responsable signée en juillet 2010 avec 4 autres fédérations et à l'entente entre lesdites 5 fédérations, conformément aux vœux de notre commission nationale de pêche sous-marine, nous demandons de voter contre les deux items de ce point (item 1 = permis, item 2 = mesures discriminatoires visant les pêcheurs de loisir)* ». ■

La rédaction

## ITINÉRAIRE

■ **BIO ET PHOTO SOUS-MARINES AUX GALAPAGOS !** Avec Vincent Maran, instructeur bio. Requins, raies, lions de mer et iguanes marins vous attendent aux Galapagos. Venez les rencontrer à l'occasion d'une croisière bio et photo sous-marines en compagnie de plongeurs passionnés par le monde vivant sous-marin et désireux d'en tirer le meilleur parti photographique. Parmi les sites prévus, les plus beaux : Wolf et Darwin. Un très rapport qualité-prix avec le voyageur Cap-Au Sud Évasion : 4590 € pour 10 jours et 17 plongées. Deux séjours : du 19/10 au 28/10 et du 26/10 au 04/11. Renseignements : [maran.vincent@gmail.com](mailto:maran.vincent@gmail.com)